



# **CARTHAGE CEMENT**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 343 624 940 DT**

**Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique,**

**Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.**

**Identifiant Unique : 1072172 A**

## **Convocation**

Conformément à l'article 26 - 4<sup>ème</sup> paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 26 Juin 2024 à 10H00 à **L'ESPACE GOLDEN BOWLING** Les Berges du LAC 1 (Avenue Principale entre MY WAY et L'IACE ) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire ;
2. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes, relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations prévues aux articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales ;
5. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales ;
6. Approbation du rapport d'activité au 31 décembre 2023 ;
7. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;
8. Affectation du résultat ;
9. Quitus aux administrateurs ;
10. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2023.
11. Fixation du montant de la rémunération des membres des Comités d'Audit, Stratégique, de Rémunération et juridique et au titre de l'exercice 2023 ;
12. Nomination d'un administrateur représentant de l'Etat pour les exercices 2024, 2025 et 2026 ;



13. Nomination d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires pour les exercices 2024, 2025 et 2026 ;

14. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

**Le Président du Conseil d'Administration**